
Politique d'engagement social

Politique

Soucieuse du bien-être collectif, Stantec s'engage à soutenir le bien-être et la croissance des collectivités par des initiatives qui favorisent l'éducation, la santé et la qualité de vie. L'entreprise soutient des initiatives dans les domaines des arts, de l'éducation, de l'environnement et de la santé et du bien-être.

À cette fin, notre objectif est de verser jusqu'à un pour cent de nos bénéfices avant impôts à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. De plus, nous encourageons nos employés à donner à des organismes de bienfaisance et nous soutenons leurs activités de bénévolat. Nos dons peuvent prendre la forme de contributions monétaires ou de services.

Les dons et les commandites de l'entreprise doivent strictement se conformer aux lois et aux règlements en vigueur, ainsi qu'aux politiques de Stantec. L'entreprise n'effectuera aucune contribution qui pourrait être perçue comme étant non éthique. De plus, Stantec interdit les contributions qui pourraient mener à un conflit d'intérêts, qu'il soit réel ou perçu.

Les demandes de contributions monétaires ou de services doivent être présentées au moyen du [formulaire de demande d'engagement social](#).

En pratique

Nombreux sont les organismes qui méritent d'être soutenus. Les limites de budget et les contraintes liées à nos politiques nous empêchent toutefois d'approuver toutes les demandes qui nous sont adressées. Stantec cherche à forger des partenariats stratégiques avec des organismes qui défendent des buts et des valeurs complémentaires aux siens, montrent une raison d'être bien définie et sont réputés pour la qualité des programmes et des services qu'ils offrent. Nous encourageons la direction à faire équipe pour réaliser les objectifs stratégiques d'engagement social. Les contributions doivent être réparties aussi équitablement que possible parmi les quatre catégories que nous privilégions : arts, éducation, environnement et santé et bien-être.

Domaines visés par la politique

Stantec donne priorité aux organismes et aux programmes situés ou déployés dans les régions où l'on trouve une concentration notable de ses employés. Ces programmes sont examinés et approuvés chaque année par la haute direction.

Stantec n'offre pas de soutien financier aux organismes et activités suivantes :

- Organismes dont les principes sont susceptibles d'entrer en conflit avec les valeurs de Stantec préconisées par notre conseil d'administration et le président et chef de la direction
- Organismes de protection ou de défense des animaux
- Partis politiques ou activisme politique
- Concours de beauté ou de talent
- Commandites individuelles, y compris pour des artistes ou des athlètes
- Tout niveau de sport professionnel ou de compétition
- Groupes syndicaux
- Prêts aux petites entreprises
- Entreprises à but lucratif

- Organismes ethniques ou religieux, sauf si les ressources ou les services fournis sont ouverts aux autres groupes
- Collecte de fonds de tiers
- Production cinématographique ou édition
- Conférences, séminaires ou ateliers
- Voyage, hébergement, frais de repas, déplacements ou excursions
- Organismes exerçant une discrimination fondée des caractéristiques comme l'ethnicité, le sexe civil, la couleur de la peau, les croyances religieuses, la citoyenneté, la nationalité, l'âge, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou le handicap.

Dans certains cas, les demandes qui ne se prêtent pas à un financement en vertu de la politique d'engagement social peuvent être retenues à des fins d'initiatives de marketing ou de développement des affaires. Par exemple :

- Production d'un film ou publication d'articles
- Conférences, séminaires ou atelier.

Domaines privilégiés par le programme d'engagement social

Les arts

Le soutien apporté au domaine des arts touche les organismes d'arts visuels et d'arts de la scène, les programmes de formation en arts, les festivals artistiques communautaires et les fonds et conseils dévolus aux arts. Les autres types de demandes visant le domaine des arts peuvent être évalués au cas par cas.

Stantec ne finance pas les artistes individuels.

L'éducation

Le soutien apporté dans ce domaine donne priorité aux bourses d'études et aux programmes éducatifs. Stantec appuie les partenariats et les programmes qui allient l'éducation et les affaires. Entre autres objectifs, elle encourage les étudiants d'écoles élémentaires ou secondaires à poursuivre leurs études ou à acquérir une formation professionnelle, de préférence dans les disciplines en lien avec la conception. En règle générale, Stantec ne finance pas directement les groupes d'étudiants. Pour toute information concernant les bourses d'études de Stantec, veuillez consulter la [page sur les programmes de bourses d'études](#) du portail The Lens.

L'environnement

Le soutien apporté dans ce domaine privilégie les programmes qui encouragent le développement durable et la responsabilisation en matière de protection de l'environnement.

La santé et le bien-être

Le soutien apporté dans ce domaine privilégie les centres et organismes caritatifs crédibles et reconnus qui dispensent des services de santé et de bien-être. Les organismes et programmes admissibles comprennent les organismes de santé caritatifs nationaux, provinciaux ou d'État, ainsi que les hôpitaux et centres de santé régionaux.

Octroi du financement

L'entreprise fixe un budget consacré à l'engagement social au moment de l'établissement annuel de son budget général. De ce montant, la moitié de notre objectif d'un pour cent est administrée par le siège social. Un comité d'engagement social nommé par le président et chef de la direction se charge d'examiner et d'approuver les demandes.

Les demandes qu'une région soumet au siège social doivent avoir été approuvées par le vice-président régional ou un vice-président principal et doivent avoir une portée extrarégionale.

La portion restante du budget est allouée et administrée par les régions. Les représentants régionaux du programme d'engagement social et les leaders régionaux examinent les demandes et recommandent l'approbation de celles qui sont admissibles à un financement. Seules les demandes revues et approuvées par le leader régional peuvent bénéficier du financement prévu dans le budget d'engagement social. TOUS les dons de bienfaisance doivent être gérés par notre outil en ligne, Benevity. Pour plus d'information sur Benevity, veuillez communiquer avec le [représentant du programme d'engagement social pour votre région](#). De plus, l'approbation des demandes doit se faire suivant les lignes directrices de la [matrice d'autorisations de signature](#).

Chaque région est responsable de la gestion et du suivi des dépenses engagées durant l'exercice à l'aide de l'outil en ligne afin que l'équipe corporative puisse remettre chaque année des rapports complets (internes et externes) des activités de l'entreprise.

Procédures à suivre

Les organismes, les employés et les clients qui sollicitent un financement doivent remplir le [formulaire de demande en ligne](#) qu'ils trouveront sur le site Web de Stantec.

Un représentant régional ou le siège social fera un premier dépouillement des demandes, pour vérifier si elles cadrent avec nos principes de financement et avec les domaines d'intérêt privilégiés par le programme d'engagement social. Les organismes pourraient avoir à fournir des renseignements supplémentaires avant que leur demande ne soit considérée. La priorité sera donnée aux employés et clients de Stantec dont les demandes concordent avec les normes de financement du programme.

Dans certains cas, les demandes incompatibles avec les normes de financement peuvent être retenues aux fins de projets de marketing ou de développement des affaires. Ces demandes sont acheminées au groupe concerné, qui les étudie de plus près.

Étant donné que Stantec ne peut prendre en charge tous les projets soumis dans le cadre du programme d'engagement social, nous sélectionnons les organismes qui répondent le mieux aux priorités et directives de financement établies chaque année par la haute direction. Il arrive que nous refusions un programme méritoire parce que nous nous sommes déjà engagés à consacrer notre budget à ces autres priorités de financement.

Réponses aux demandes de financement

Les lettres d'approbation ou de refus sont envoyées par l'intermédiaire de notre système en ligne de gestion des initiatives d'engagement social.

Développement des affaires

Il existe une différence entre le développement des affaires et l'engagement social, les commandites et la publicité. Parmi d'autres activités, le développement des affaires comprend les relations avec la clientèle, le

marketing ciblé, les ventes stratégiques, la gestion des comptes, les billets d'événements sportifs et le parrainage de conférences consacrées au monde des affaires (sauf si ces conférences sont organisées pour le compte d'organismes caritatifs). Les dépenses de l'entreprise consacrées aux initiatives de développement des affaires doivent être affectées au budget de développement des affaires et non au budget d'engagement social.

Information supplémentaire

Pour plus d'information sur le développement des affaires, écrire à marketing@stantec.com.

Pour plus d'information sur l'engagement social, écrire à communityengagement@stantec.com